
Norme internationale



5487

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Construction navale — Marchepieds en acier

Shipbuilding — Steel dog-step ladders

Première édition — 1981-09-01

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 5487:1981](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e508295c-484c-4fd7-b31c-9bee27c9be85/iso-5487-1981>

CDU 629.12.046

Réf. n° : ISO 5487-1981 (F)

Descripteurs : construction navale, échelle, marche d'escalier, produit en acier, dimension, désignation, spécification.

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 5487 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 8, *Construction navale*, et a été soumise aux comités membres en juillet 1980.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

Allemagne, R. F.	Corée, Rép. dém. p. de	Japon
Australie	Corée, Rép. de	Mexique
Autriche	Égypte, Rép. arabe d'	Pays-Bas
Belgique	Espagne	Pologne
Bésil	Finlande	Roumanie
Bulgarie	France	Royaume-Uni
Chili	Inde	Tchécoslovaquie
Chine	Irlande	URSS
Cuba	Italie	

Les comités membres des pays suivants l'ont désapprouvée pour des raisons techniques :

Norvège
Suède

Construction navale – Marchepieds en acier

1 Objet et domaine d'application

1.1 La présente Norme internationale spécifie les dimensions, le matériau et les caractéristiques de construction et d'installation des marchepieds en acier.

1.2 Les marchepieds, formés d'échelons séparés soudés à la structure du navire, ne sont installés que lorsqu'il est impossible d'installer des échelles verticales fixes à montants (par exemple, ISO 3797). Ils ne doivent servir à relier que des points situés à une faible différence de hauteur.

NOTE — Les utilisateurs de la présente Norme internationale doivent noter qu'en sus des prescriptions de la présente Norme internationale, ils doivent également respecter les éventuels règlements et prescriptions réglementaires applicables au type de navire considéré.

2 Références

ISO 1035/2, *Barres en acier laminées à chaud — Partie 2 : Dimensions des barres carrées.*

ISO 3797, *Construction navale — Échelles verticales en acier.*

3 Dimensions d'un échelon

Voir figure 1.

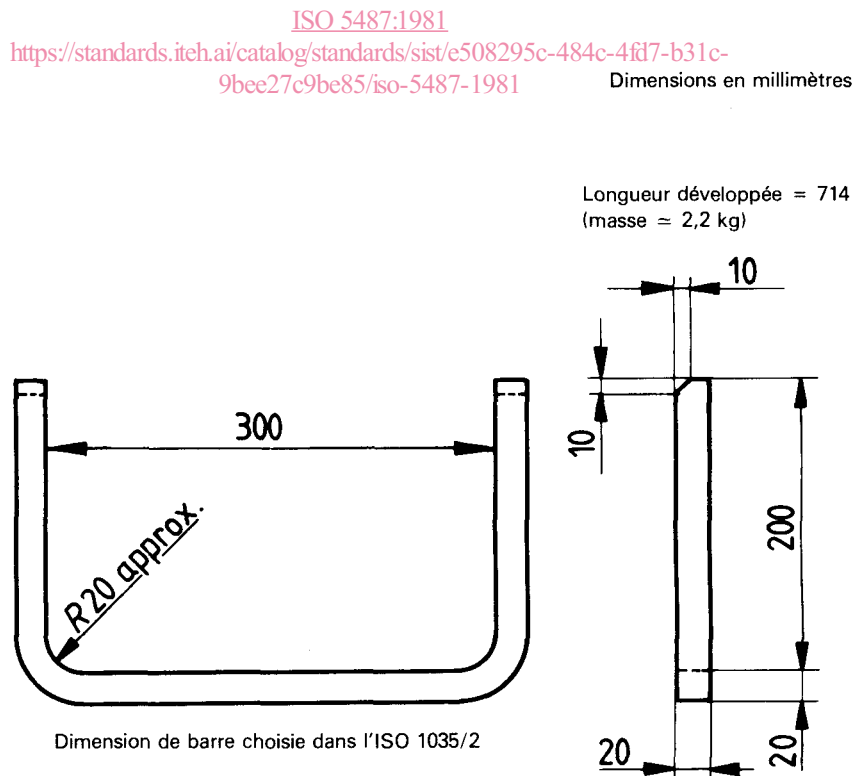


Figure 1 — Dimensions d'un échelon de marchepied

4 Matériaux

4.1 L'échelon doit être fabriqué en acier de qualité soudable ayant une résistance minimale à la traction de 360 N/mm². (Allongement minimal 25 %.)

5 Construction

5.1 Les échelons de marchepied doivent être ouverts de la manière indiquée à la figure 1. Ils doivent être exempts de défauts susceptibles de blesser les personnes utilisant les marchepieds.

6 Installation

6.1 Les échelons doivent être installés de la manière indiquée à la figure 2. L'échelon du bas doit se trouver à une hauteur aussi voisine que possible de 300 mm au-dessus du niveau d'accès le plus bas.

6.2 Les échelons doivent être soudés à la structure du navire de manière à pouvoir supporter une charge de 1 000 N avec un coefficient de sécurité de 5 : 1. Ces conditions sont remplies avec une soudure d'angle tout autour, de 4 mm au minimum aux deux extrémités.

7 Désignation

7.1 Les marchepieds formés d'échelons, conformes à la présente Norme internationale doivent être désignés par le numéro de la présente Norme internationale, et le nombre d'échelons constituant le marchepied :

par exemple, pour un marchepied formé de 4 échelons :

Marchepied ISO 5487-4

7.2 Un échelon conforme aux exigences de la présente Norme internationale doit être désigné de la façon suivante :

Échelon ISO 5487

Dimensions en millimètres

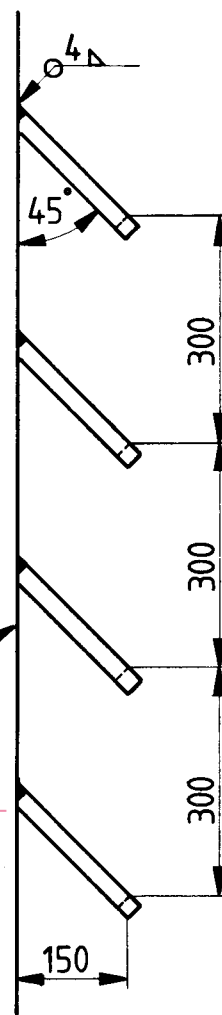


Figure 2 — Détails de l'installation